



VILLE DE PULLY

Municipalité

21 juin 2006

C 13/2006

Communication au Conseil communal

(Séance du 28 juin 2006)

Planification de l'évacuation des eaux de Pully PGEE - (Plan Général d'Evacuation des Eaux) (Préavis N° 4-2003)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 7 mai 2003, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 320'000.-- destiné à couvrir les frais liés aux prestations extérieures nécessaires pour réaliser l'objet cité en titre.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur l'état d'avancement et les frais engagés à ce jour :

Phase 1 : documents de base

But : Dresser un diagnostic du réseau d'assainissement

Les tâches de cette phase ont été essentiellement l'organisation et la planification de l'étude du PGEE, l'inventaire des informations existantes et la constitution d'une base de données fiable (cadastre souterrain), basée sur un important travail de relevé, notamment des regards existants.

Cette tâche, plus importante que prévue, est actuellement achevée.

Phase 2 : concept général d'évacuation des eaux

But : A partir de la synthèse et de l'analyse des données fournies par les bases du projet et les rapports d'état, définir et établir les objectifs définitifs du concept général d'évacuation des eaux.

Dans le cadre des travaux de mise en séparatif de l'avenue de Lavaux, une partie non négligeable de cette tâche a été menée en parallèle pour les bassins versants correspondants, qui représentent environ 1/3 de la surface urbanisée de Pully.

Au point de vue financier, Fr. 199'502.30 ont été dépensés à ce jour sur le montant alloué de Fr. 320'000.--.

Le solde d'environ Fr. 120'000.-- correspond au solde des prestations à effectuer par les mandataires, pour une partie de la phase 2, ainsi que la phase 3.

En ce qui concerne la planification, quelques retards ont été pris, notamment en raison de la migration des anciennes données de l'assainissement dans le nouvel outil de système d'information du territoire (SIT-Topobase).

La phase 2 sera achevée à fin 2006 et la phase 3, qui établit la planification des travaux d'assainissement et l'évaluation de leurs coûts, en novembre 2007.

De plus, des subventions cantonales partielles ont été versées pour un montant de Fr. 72'000.--.

LA MUNICIPALITE